

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe



\*20001909\*

ile,

Dépôt / Registre

23 DEC. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise  
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0464 508 151

Nom

(en entier) : AAQUA

(en abrégé) :

Forme légale : SPRL

Adresse complète du siège : Place de la Duchesse de Brabant 20,  
1080 Molenbeek-Saint-Jean

**Objet de l'acte : ERRATUM**

Lors de l'assemblée générale extraordinaire datant du 23/01/2008 qui a été publiée aux annexes du Moniteur belge en date du 28/01/2008, des erreurs se sont glissées dans le contenu du procès verbal.

Le contenu de ce procès verbal doit être considéré comme nul et non avenu. Il sera remplacé par le suivant :

Extrait de procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23/01/2008.

L'assemblée générale extraordinaire se tient au siège de la société sous la présidence de Monsieur AAQUAB ABDELMALIK à 12 heures.

Tous les actionnaires représentant le capital sont présents, il n'y a pas lieu d'envoyer des convocations.

Monsieur AAQUAB ABDELMALIK le Président donne lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour : DEMISSION ET NOMINATION D'UN GERANT, CESSION DES PARTS ET TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Démission et nomination de gérants

L'assemblée générale a décidé à l'unanimité des voix :

- la Démission de Monsieur AKEL ABDELKADER domicilié à 1080 Molenbeek-Saint-Jean, rue du Vautour 59, du poste de gérant.
- la Nomination de Monsieur AAQUAB ABDELMALIK domicilié à 1080 Molenbeek-Saint-Jean, Chaussée de Ninove 166, en tant que gérant à titre gratuit.

**CESSION DES PARTS**

Monsieur AKEL ABDELKADER cède la totalité de ses parts à parts à Monsieur AAQUAB ABDELMALIK

Transfert du siège social

Le siège social est transféré à 1080 Molenbeek-Saint-Jean, Place de la Duchesse de Brabant 17.

Nouvelle répartition:

Monsieur AAQUAB ABDELMALIK

propriétaire de 750 parts sociales

Le gérant: Monsieur AAQUAB ABDELMALIK

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).